

Vivre à Villeneuve

n°160

BULLETIN D'INFORMATION SUR L'ACTION MUNICIPALE

Mars 2018

Dossier Habitat

Rénovation centre-ville

Des aides jusqu'en 2019

Façades
Logements
Commerces...
= 380 projets financés

SOMMAIRE

- **PLUi** : phase validation
- **Voirie** : 88 rues nommées
- **Hommage** :
Madeleine Pauliac
- **Seniors** : bien informés
- **Temps Danses** :
du 12 au 18 mars



Site



Photo



Audio



Vidéo

Plus d'infos sur :
www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



Déchets verts : ça repart

C'est ce mois-ci que redémarre la collecte des déchets végétaux par les services de l'Agglo. Pour mémoire : passage de la benne une fois par mois le 1^{er} lundi sur la rive droite, le 2^e lundi du mois sur la rive gauche. Les équipes sont mobilisées deux jours sur chaque secteur les lundis et mardis. Dans tous les cas, il est impératif de déposer ses débris -herbes, feuilles ou branches- en sac ou en fagot, le dimanche soir à partir de 19h.

Bus gratuits !

Dans un mois, le 7 avril précisément, les bus de l'ensemble du réseau Elios deviennent gratuits à l'initiative de l'Agglo du Grand Villeneuvois. Transport à la demande, transport scolaire, lignes de bus urbains et interurbains et même vélos en location sont concernés. Vivement ce printemps !



Quai des grumes



La montée des eaux du Lot, fin janvier, a charrié son lot de troncs d'arbres et autres déchets qui se sont accumulés entre les piles du pont des Cieutat à Villeneuve. Les équipes du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot sont intervenues pour dégager l'édifice et débiter branchage et souches bouchant l'édifice.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Phase validation activée

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est arrêté. Il entre désormais dans sa phase de validation et sera soumis de nouveau aux habitants avant son adoption d'ici la fin de l'année.

Il aura fallu trois ans d'échanges, de concertation, de consultations, réunions publiques et de mûre réflexion pour élaborer un document qui représente à lui seul un projet d'aménagement, concret, pragmatique et évolutif, valable pour toutes les communes de l'agglomération du Grand Villeneuvois.

- **Œuvrer pour le développement durable du territoire**, en réduisant les obligations de déplacement automobile, en favorisant l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments ou la production des énergies renouvelables, et la préservation de la biodiversité.

Un cadre de référence

Ses objectifs étaient clairs :

- **Mettre en valeur le cadre de vie**, notamment des bourgs, des entrées de ville, du patrimoine bâti et des paysages.
- **Maîtriser le développement urbain** pour conforter les centres urbains historiques, favoriser l'attractivité des cœurs de villes, préserver les terres agricoles, lutter contre l'étalement urbain.
- **Maintenir les équilibres géographiques** entre le développement économique, les activités commerciales, le développement touristique et permettre une offre de terrains constructibles en zone rurale.

Enquête publique en juin

Tout au long de cette procédure, qui engage l'aménagement futur du territoire, la concertation a été constante et le document ajusté, puisqu'il constituera à l'avenir le document unique de référence.

En ce début d'année, chaque conseil municipal des 19 communes du Grand Villeneuvois devra émettre un avis sur le projet. Commencera alors la dernière phase avant adoption : l'enquête publique, ouverte à tous les habitants, qui débutera en juin.

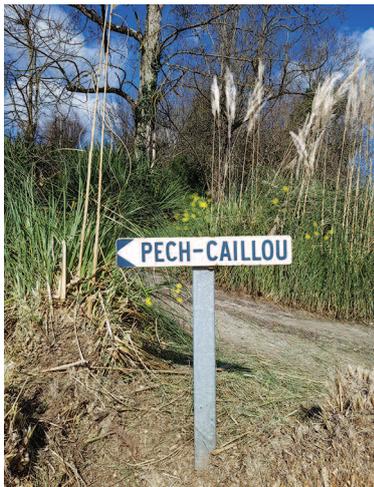
A l'issue de cette étape, et sous réserve de dernières modifications, il sera adopté et remplacera tous les documents communaux actuellement en vigueur.

DÉNOMINATION

Un nom pour trouver sa voie

Quatre-vingt huit voies communales de Villeneuve vont être baptisées et les maisons numérotées. Près de 8 000 Villeneuvois sont concernés.

Elles sont inconnues des meilleurs GPS car dépourvues de nom officiel... Une situation qui changera pour pas moins de 88 voies communales aux maisons parfois difficiles à localiser, plusieurs se trouvant sur le même lieu-dit. C'est ce que se disent les facteurs, les livreurs, les poseurs de fibre, mais aussi et surtout les services d'urgences et de secours. La Ville a donc décidé de les dénommer et de numéroté les habitations qui s'y trouvent. Pas de panique ! Les services techniques ont été pragmatiques : l'idée est de



Pour toute adresse, 8 000 Villeneuvois ont un lieu-dit, qui correspond souvent à plusieurs maisons.

conforter l'usage existant, porteur d'identité. Ainsi, la VC qui va de la RN21 à

Soubirous s'appellera... Route de Soubirous. Pas de quoi révolutionner les appellations, mais les officialiser.

Pour la numérotation, là encore, la logique s'est imposée avec le système métrique, c'est-à-dire la distance en mètres séparant le début de la voie de la parcelle. De fait, la maison située à 320 m du début de la route portera le numéro 320 si elle est côté pair, le 321 si elle est côté impair.

Cette réalisation de grande ampleur sera effectuée en 4 ans pour étaler les frais liés notamment à la fabrication et l'installation des plaques de voies, à la charge de la commune.

MADELEINE PAULIAC

Une rue, un hommage

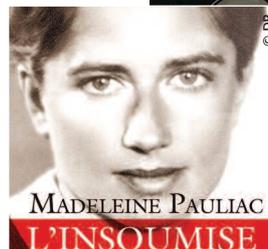
Le nom d'une résistante villeneuvoise sera donné à une rue de Villeneuve le 8 mars prochain, journée internationale des femmes.

Madeline Pauliac, c'est le nom que portera bientôt la rue François-Villon, dans sa portion entre la rue de Coquard et celle des Peupliers*. Ce nom, chargé d'histoire, est celui d'une villeneuvoise née en 1912, dont le père dirigeait une conserverie sur l'avenue du Maréchal Leclerc. Médecin-lieutenant, engagée dans la résistance, Madeline est missionnée en 1945 par le Général De Gaulle pour organiser le rapatriement des déportés français en Pologne. C'est dans ce pays, où elle découvre l'horreur, qu'elle perdra la vie en 1946. Inhumée à Villeneuve, faite Chevalier de la Légion d'honneur, elle a reçu la croix de Guerre

avec palme « Morte pour la France ». C'est en hommage à ce destin, ce courage, qu'à la demande même du Maire, son nom restera à jamais attaché à la ville qui l'a vue naître.

De l'histoire de sa vie a été tiré le film bouleversant « *Les innocentes* », sorti en 2015 et nommé 4 fois aux César 2017, lui-même inspiré du livre « *Madeline Pauliac l'insoumise* » écrit par Philippe Maynial, son neveu, présent avec cet ouvrage lors du dernier Salon du Livre de Villeneuve.

* Cette longue rue a été coupée en deux avec la création de la déviation Sud-Ouest.



Salut vieilles branches

Le traditionnel élagage des platanes a commencé à Villeneuve. Une entreprise d'envergure puisque pas moins de 130 spécimens ont connu la taille qui permet, en plus de leur donner une forme harmonieuse, de s'assurer de leur bonne santé.

Broyat contre le froid

A Villeneuve, rien ne se perd. Les branchages issus de la taille des haies sont broyés et les copeaux recyclés. Ils servent de paillis pour protéger les massifs des rigueurs hivernales et, au retour des beaux jours, amenderont les sols par leurs apports nutritifs. On les utilise aussi pour limiter l'évaporation de l'eau aux beaux jours...



En 1945, Madeline est envoyée à Varsovie pour rapatrier les déportés français. À la tête de l'Escadron Bleu de la Croix Rouge, composée de 11 jeunes infirmières, elle participera à plus de 200 missions de sauvetage, dont celui de religieuses victimes de soldats russes. Épisode qui fera l'objet d'un film.

OPAH-RU

Rénovation : encore deux ans d'aide

Engagée dans un vaste programme de revalorisation de son centre-ville, Villeneuve a choisi de prolonger ses aides financières à destination des propriétaires et commerçants qui souhaitent embellir leur bien. Vous avez un projet ? C'est le moment de le réaliser !

" Sans les subventions, je ne me serais jamais lancé dans ce type de projet. C'est un sacré coup de pouce ! ". Cet habitant d'une agglomération voisine a fait le choix d'investir à Villeneuve. Un immeuble à l'angle de la rue de la Fraternité et de la rue du Collège, face à La Poste, composé d'un commerce et de deux logements de type T2. "Le montant des aides m'a convaincu, ça a été le déclic. J'ai acheté l'immeuble et engagé les travaux".

Et des travaux, il y en avait : isolation, électricité, sols, salle de bains, cuisine... les logements étaient en piteux état. Totale-ment refaits à neuf, et la façade embellie, ils ont été loués immédiatement, tout comme le local commercial du rez-de-chaussée. Une très belle opération parmi d'autres à Villeneuve qui a bénéficié des aides de l'OPAH, aussi bien pour la façade, que pour la devanture commerciale et la rénovation des logements.



Rénovation et mise aux normes de cuisine.



"Sans les subventions, je ne me serais jamais lancé" assure le propriétaire de l'immeuble comprenant commerce et logements totalement rénovés.

" Que vous soyez investisseurs, propriétaires de logements vacants ou propriétaires bailleurs, il reste deux ans pour être accompagné et bénéficier d'aides qui peuvent aller de 30 à 50 % du montant hors taxe des travaux ", rappelle le service Urbanisme et Habitat. " Nous en sommes à la troisième année de la deuxième OPAH prévue jusqu'en 2019, c'est le moment ou jamais de se lancer ".



Une façade remaniée et une accessibilité améliorée.

Rappel des aides

1 Embellir une façade

Vous souhaitez

- Revoir totalement votre façade
- Remplacer les menuiseries
- Changer les volets, les ferronneries

➔ jusqu'à 30 % du montant HT des travaux éligibles.

Financier : Ville

2 Rénover un logement

Vous êtes propriétaire bailleur dans le centre-ville de Villeneuve et vous souhaitez

- Réhabiliter votre logement (occupé ou vacant)
- Le mettre aux normes (électricité, plomberie, toiture)
- Améliorer sa performance énergétique
- L'adapter à la perte d'autonomie

➔ 35 % à 50 % du montant HT des travaux

Financier : Ville et Anah

Des retombées économiques certaines



Sur les trois dernières années, toutes opérations confondues, la Ville a accordé et versé, à elle seule, 260 571€ de subventions. Elles ont généré plus de 1,3 M€ de travaux, dont 433 000€ rien qu'en 2017. Sur cette période, 1€ investi par la Ville a généré 6€ de travaux, confiés par les propriétaires à des artisans du territoire.

Venelle de Paris : ça avance



L'embellissement de cette petite voie est inscrit dans le plan de revitalisation du cœur de ville. L'objectif est double : mettre en valeur le centre historique, mais aussi permettre aux propriétaires de créer des accès aux logements situés au-dessus des commerces. Pour cela, l'idée est d'ouvrir un accès vers le parvis de Ste Catherine et recréer une rue. En attendant, la Ville doit racheter chaque parcelle de la venelle et la procédure est longue. L'idée est pourtant d'engager rapidement les travaux de réhabilitation et inciter les propriétaires à faire de même, en bénéficiant des aides de l'OPAH...



PATRICK CASSANY, PARLEZ-NOUS DU...

Soutien de la Ville à l'habitat du centre-ville

Deuxième vague d'aides publiques à la rénovation privée : la Ville met les bouchées doubles et s'appuie sur les propriétaires pour raviver le centre historique.

Villeneuve s'était déjà engagée dans un premier programme d'amélioration de l'habitat sur 5 ans. Il a été relancé jusqu'en 2019. Pourquoi ?

C'est le levier dont dispose une ville pour pouvoir aider à la rénovation des logements et la transformation des façades. Il ne faut pas oublier que notre centre-ville a près de 800 ans et c'est en son cœur que se trouvent les bâtiments les plus anciens. Nous avons donc fait le choix de nous engager, sur le long terme, dans le renouvellement de ce centre ancien. Les aides et les subventions que nous octroyons ont déjà permis de changer le visage de la Bastide et de soutenir les entreprises locales.

L'objectif est de revitaliser le centre, de quelle manière ?

Revitaliser en améliorant le quotidien des Villeneuvois, l'habitat, mais au-delà, c'est tout l'espace public qui est impacté, à

commencer par l'aspect de la ville qui est rajeuni, assaini et visiblement embelli, sans oublier la dynamique commerciale grâce à des actions pérennes. Elles portent leurs fruits et nourrissent un vrai projet ambitieux pour le cœur de Ville.

Un programme qui s'accompagne d'autres projets ?

Bien entendu. Nous accompagnons les efforts en impulsant, avec les moyens qui sont les nôtres, d'importants chantiers. Le projet de réhabilitation de la venelle de Paris en fait partie, et vise à remettre des habitants en centre-ville, tout comme celui du Foyer des Jeunes Travailleurs rues Lakanal et Parmentier. L'aménagement des quais de la rive gauche du Lot, livré d'ici cet été, y contribuera également, mêlant esthétique, cadre de vie et apportant une valeur ajoutée : l'attrait touristique.

3 Repenser une devanture

Vous souhaitez

- **Rénover votre devanture commerciale**
- **Modifier l'enseigne, l'éclairage, les stores,**
- **Aménager l'accessibilité de l'entrée**

➔ **30 % du montant HT des travaux et 5 % supplémentaires pour l'accessibilité et la sécurité.**

Financier : Ville

Avec les aides de l'OPAH :

➔ **145** façades embellies

➔ **155** devantures commerciales réaménagées

➔ **80** logements loués rénovés

EN BREF...

Au bal masqué...

Villeneuve se renouvelle ! Cette année, exit le Carnaval de Villeneuve, place au « Bal costumé des enfants ». Sous le signe de la couleur et des ballons, l'après-midi débutera par des ateliers animés par les Korigamis (jonglerie, musique et spectacle). A 15h, top départ du bal animé par un DJ (mais oui !). A la fin, un bar à bonbons attend les petits danseurs... Et pour que la fête soit parfaite, elle se déroulera à l'abri, sous la halle Lakanal. Rendez-vous le **mercredi 28 mars** de 14h à 17h.

Téléthon : merci à tous !



L'appel aux dons pour le Téléthon a, cette fois encore, été entendu par les Villeneuvois. Un chèque de 5 592,60 € a été remis à l'AFM, une coquette somme récoltée grâce aux clubs et associations mobilisés, avec leurs bénévoles. Aux côtés de la Ville : Hand Villeneuvois, Entraide et vous, Lion's club, France Parkinson, Soleil du Tibet, UASV, RCV XV, L'Échiquier Villeneuvois, Jumelage San Dona, AVF, Stade Villeneuvois Athlétisme, Moto Club Villeneuvois, Boxing Savate Villeneuvois, EPAV, Scrabble Club Villeneuvois, Les Peintres du Dimanche.

SOLIDARITÉ

Seniors : plus belle la vie !

Sortir, partager, rire... et s'informer : le Centre Communal d'Action Sociale ajoute une corde à son arc et propose chaque mois des mini conférences ciblées pour un public aîné.

Bien vieillir, un souhait universel... Le Pôle Seniors du Centre Communal d'Action Sociale met d'ailleurs toute son énergie à accompagner les seniors villeneuvois. De très nombreux services pratiques sont mis en place, mais aussi des ateliers, du sport adapté, des rencontres, des jeux... pour ne pas tomber dans un isolement affectif et social. « Toutes les initiatives développées, à la Maison des Aînés ou à la Table du CCAS, n'ont qu'un objectif : lutter contre les effets du vieillissement pathologique » précise Marie-Françoise Beghin, adjointe aux Affaires Sociales. Notre but est de bien accompagner les seniors pour leur permettre de vivre le plus longtemps



Le CCAS chouchoute les seniors à qui il propose de nombreuses animations, comme ici, lors d'une séance photo au restaurant des aînées allées Lamartine.

possible chez eux, en forme ! ». Et si le moral est indispensable à une bonne santé, il passe aussi par l'information et la prévention. C'est pourquoi le CCAS propose, deux fois par mois, des réunions gratuites sur la santé ou le quotidien des plus de 60 ans. Après « Sommeil et stress », « Bien dans son corps et dans sa tête », place à une information sur les

économies d'énergie et les aides financières à l'habitat, le **19 mars** prochain, à 14h.

Inscriptions :

Maison des Aînés, 05 53 70 39 64

VIE ASSOCIATIVE

Souscription pour monument oublié

Les anciens combattants lancent une souscription pour déplacer le monument en l'honneur de Georges-Leygues de l'ancienne mairie vers la nouvelle.

L'idée ne date pas d'hier. Mais les Anciens Marins et le Comité d'Entente l'ont reprise à bras le corps et créé une association dédiée. Objectif ? Redonner du lustre et de la visibilité au monument érigé à la mémoire de Georges-Leygues en 1953, qu'ils estiment excentré et oublié des Villeneuvois. Comment ? En le déplaçant de son site actuel des bords du Lot vers l'actuel hôtel de Ville. Et c'est

là que le bât blesse. Haute de plus de 4 mètres, l'installation mesure 5,70 x 4,80 et les pierres gravées qui la constituent -très abîmées- ont été placées une à une. L'opération est estimée à 32 000 euros, somme dont ils ont pour l'heure récolté la moitié.

En mémoire de cet illustre Villeneuvois, successivement ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, Ministre des



Colonies et Ministre de la Marine, et à qui l'on doit l'église Sainte-Catherine et le théâtre de la ville qui porte son nom, ils en appellent à la générosité des Villeneuvois. Ils viennent donc de lancer une souscription afin de recueillir les fonds nécessaires à ce projet en 2018, pour les 85 ans de la mort de Georges-Leygues. L'appel est relayé.

Renseignements : 06 87 19 88 31.

TEMPS DANSES

Le centre-ville entre dans la danse !

Du 12 au 18 mars, Villeneuve accueille la 4^e édition de « Temps Danses », un festival pour fédérer tous les passionnés, initiés, débutants ou simples spectateurs, autour de la danse.

Temps Danses, c'est quoi ? Un festival dans tous les sens du terme, dédié à l'expression dansée sous toutes ses formes. Il est porté par la Ville, en partenariat avec l'Agglomération et le Conseil départemental.

Temps Danses, comment ? Il y a des spectacles bien sûr, mais aussi des ateliers débutants et *master class*, des formations, des sensibilisations, des conférences, des portes ouvertes et même une exposition...



Temps Danses, c'est où ? C'est partout !

• **En centre-ville**, nul besoin de savoir danser pour rejoindre « l'Open barre ». Tout le monde est invité à participer à un moment joyeux et festif de danse Bollywood, clin d'œil au Festival de l'Inde qui se tiendra quelques jours plus tard à Casseneuil.

• Les spectacles « Job » par la compagnie Adéquate (14 mars à 20h30) et « Mur Mur », par la Compagnie Le Corps Sage (17 mars, 20h30) ont lieu **au théâtre Georges-Leygues**, tout comme l'exposition de l'asso du Cercle Photo, visible jusqu'au 30 mars.

• Les conférences, elles, se tiendront toutes **au Centre culturel**. Celles intégrées dans l'Atelier des savoirs, cycle de conférences gratuites, présenteront 6 grandes danseuses du XX^e siècle (les 6, 13 et 20 mars à 18h30), une autre invitera à plonger dans l'univers des films Bollywood (le 17 mars à 17h30).

• Les ateliers, pour débutants et initiés, se dérouleront au Conservatoire (les 17 et 18 mars). Entrée gratuite sur réservation !
Renseignements, inscriptions :
Conservatoire Béla Bartók, 05 53 41 52 52

► EN BREF...

Résonances au Musée



Depuis la mi-février, il y a de l'écho à Gajac... Émilien Châtelain a investi la grande salle d'exposition du musée de Gajac. Ce Villeneuvois, diplômé de l'École Nationale Supérieure de Paris, est spécialisé dans la création assistée par ordinateur, vidéo, images et sons. Inspiré par des pièces des collections permanentes, il offre une re-lecture et même un dialogue plastique, à voir et écouter **jusqu'au 15 avril**.

Printemps des Poètes

Rimbaud aux enchères, c'est en substance le spectacle proposé par la compagnie "Les Enfants Sauvages" le **vendredi 16 mars** à l'occasion du Printemps des Poètes. Avec un spectacle dit « de chaussure », les textes du grand Arthur Rimbaud apparaissent dans une reconstitution historique loufoque. Animation gratuite à savourer à partir de 17h au musée de Gajac. Les 15 et 16 mars seront dédiés à des séances scolaires.

LITTÉRATURE

« Journées des Femmes de lettres »

Sept femmes écrivains se livrent à pages ouvertes et dans différents lieux culturels de la ville pour l'événement littéraire de ce mois de mars.

Lettres ou ne pas lettres... **Les 10 et 11 mars**, Villeneuve met à l'honneur l'écriture féminine. Pour cette deuxième édition, la marraine est Evelyne Bloch-Dano, biographe et essayiste d'ouvrages souvent primés et traduits en plusieurs langues. Son invitée personnelle n'est autre que Valérie Trierweiler, journaliste et animatrice de télévision. A leurs côtés, Claire Berest, Françoise Cloarec, Béatrix de l'Aulnoit, Cécile Oumhani et

Véronique Ovaldé. Sept auteures qui se prêteront à des rencontres et des cafés



littéraires, des lectures croisées, à une projection de film suivie d'un débat... dans des lieux aussi différents que le musée de Gajac, la librairie Livresse, le Centre culturel ou le théâtre Georges-Leygues. Des rendez-vous au fil des mots, ouverts à tous et gratuits.



Retrouvez vite le programme sur : ville-villeneuve-sur-lot.fr

Une équipe au travail

Au quotidien, et sans jamais relâcher l'effort, les élus de la municipalité œuvrent pour Villeneuve. Ils œuvrent pour offrir aux Villeneuvois une qualité de ville et une qualité de vie. Ils œuvrent pour que chacun soit fier d'habiter dans une Bastide belle et vive.

La baisse du prix de l'eau qui intervient en ce premier trimestre est l'une des preuves de notre engagement à agir pour le pouvoir d'achat. Une très bonne nouvelle à laquelle s'ajoutera, début avril, la gratuité totale du réseau des transports urbains. Là encore, un gage de cette volonté de faciliter la ville au plus grand nombre.

Mais une ville agréable, cela suppose un cadre de vie soigné avec de beaux bâtiments entretenus. C'est l'objet des programmes de subventions à l'adresse des propriétaires et commerçants désireux d'embellir leurs biens, auxquels s'ajoutent les projets privés comme celui du cinéma qui va encore s'agrandir et créer deux nouvelles salles. Une ville pour travailler et se distraire doit aussi être le cadre idéal pour voir grandir et s'épanouir ses enfants. En faisant le choix de rester à la semaine des 4,5 jours, la Ville peut proposer des activités variées et enrichissantes, gratuites pour les familles.

C'est cela, le travail d'équipe d'une équipe au travail.

*La majorité municipale
"Unir Villeneuve"*

Le confiturier Lucien Georgelin, repreneur de l'entreprise Eurocer et de ses 22 salariés, a présenté à Patrick Cassany sa nouvelle gamme de céréales, made in Lot-et-Garonne.



Début février, la Ministre des Sports a décerné au maire de Villeneuve et à son adjointe aux Sports Marie-Christine Albinet, un label récompensant les actions menées dans ce domaine.

Fidèle à Villeneuve depuis plus de 80 ans, la Fête foraine est venue animer la Bastide au cœur de l'hiver. Parfums sucrés d'enfance et sensations fortes au rendez-vous.



Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

Copie de la lettre de démission d'Anne Marie Davelu-Chavin du groupe « Réunir Villeneuve » en date du 1^{er} février 2018 :

*Anne Marie Davelu-Chavin
Avocat à la Cour Honoraire
Ancien Bâtonnier
Conseillère Municipale
47300 Villeneuve sur Lot le 1^{er} février 2018*

Monsieur le Maire,

Pour des raisons personnelles, j'ai décidé de mettre fin à mon mandat de Conseillère Municipale dite « d'opposition ». Je suis, avant tout, villeneuvoise.

J'ai cru et espéré qu'il était possible d'œuvrer ensemble, tous ensemble, pour le bien commun de notre cité et dans l'intérêt de tous les Villeneuvois. Cette opportunité ne m'a jamais été donnée.

Je continuerai d'être aux côtés des habitants de notre ville et je remercie une fois encore tous ceux qui ont accordé leur confiance à REUNIR VILLENEUVE.

Merci Anne Marie pour ces quatre années passées ensemble au sein du groupe d'opposition Réunir Villeneuve ; nous garderons de vous votre humanité, votre profond respect d'autrui et votre attachement sans borne à Villeneuve.

*Groupe d'opposition
"Réunir Villeneuve"*

La tribune transmise par le groupe d'opposition Villeneuve Bleu Marine n'étant pas conforme aux textes*, elle n'a pas été publiée.

* L'article 34 du règlement intérieur du Conseil Municipal, lequel reprend l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise :

"Le bulletin d'information générale porte sur les réalisations et la gestion du Conseil Municipal.

L'espace réservé à l'expression des conseillers d'opposition doit être lié à l'action municipale.

Le contenu ne doit être ni diffamatoire, ni injurieux."

La démission du conseil municipal et partant du conseil communautaire de Madame Anne-Marie Davelu Chavin ne laisse pas insensible le groupe d'opposition Les Républicains. Nous souhaitons lui rendre hommage et par là-même son engagement au service des villeneuvoises et des villeneuvois. Ses interventions brillantes, argumentées et mesurées au sein du conseil municipal vont manquer.

Nous ne doutons pas qu'Anne-Marie continuera de s'impliquer pour sa ville, car il ne suffit pas d'être élu pour faire le bien autour de soi et d'avoir une vision d'avenir et de bien-être pour ses concitoyens.

*Groupe d'opposition
"Les Républicains"*